

NOM et PRÉNOM DE L'ENFANT :

Date et lieu de naissance :

 GARÇON FILLE

vacances de printemps 2019

BON D'INSCRIPTION – 1 par enfant

A rendre au plus tard le 5 avril

uniquement lors des permanences administratives de l'accueil de loisirs

ALSH de

Beaumont

Cocher la ou les périodes choisies

SEMAINE 1			
Dates	Journée	Matin	Après midi
Lundi 15/04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
mardi 16/04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 17/04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 18/04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 19/04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SEMAINE 2			
Dates	Journée	Matin	Après midi
mardi 23/04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 24/04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 25/04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 26/04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

► L'enfant sera accompagné directement à l'accueil de loisirs de Beaumont entre 7 h 30 et 9 h 00.

L'enfant sera récupéré directement à l'accueil de loisirs de Beaumont entre 17 h 00 et 18 h 30 par :

 Les parents Une autre personne : _____ (préciser son nom)► Fiche de renseignements déjà remplie pour 2018-2019 : OUI NON

► Éléments à fournir (les dossiers sont retenus par ordre d'arrivée) :

- Le présent bon d'inscription dûment complété et signé.
- Le dossier de renseignements 2018-2019 (s'il n'a pas déjà été renseigné avec fiche de renseignements, carnet de santé)

► Je règle ce jour la somme de _____ € par : à joindre impérativement à cette fiche.

 Chèques vacances Chèques CESU (pour les enfants de moins de 6 ans) Chèque bancaire Espèces

Chèques libellés à l'ordre de « TRESOR PUBLIC », d'un montant égal aux frais de séjour, déductions faites des aides éventuelles auxquelles vous avez droit (Comité d'entreprise, CAF...):

Attention : un chèque par famille et par séjour **Préciser au dos :** les nom et prénom des enfants et le nom de l'accueil de loisirs

À _____ le _____

Signature

► Recommandations particulières à écrire au dos de cette fiche.

► TARIFS :

Quotient familial CAF	Commune de Beaumont			Habitants des autres communes		
	Journée (avec repas)	½ jour (sans repas)	Forfait (5 jours)	Journée (avec repas)	½ jour (sans repas)	Forfait (5 jours)
0 à 290 €	6,00 €	1,80 €	29,00 €	6,50 €	2,82 €	31,80 €
291 à 400 €	7,00 €	2,10 €	34,00 €	7,00 €	3,95 €	34,00 €
401 à 600 €	9,10 €	2,73 €	39,45 €	10,90 €	5,53 €	46,10 €
601 à 850 €	10,45 €	3,55 €	45,47 €	12,00 €	7,74 €	50,72 €
851 à 1050 €	12,70 €	4,60 €	53,08 €	13,50 €	9,28 €	56,08 €
1051 à 1200 €	15,25 €	6,00 €	61,57 €	16,00 €	11,42 €	68,58 €
1201 à 1350 €	16,80 €	6,60 €	71,42 €	18,80 €	12,14 €	81,86 €
> 1350 €	18,45 €	7,65 €	82,84 €	20,80 €	13,20 €	90,80 €

* D'autres aides peuvent être déduites (comité d'entreprise, service social, etc.)

la ligue de l'enseignement
Fédération des Associations Laïques 63

